



Centre de Formation Continue



Livret d'accueil 2024/2025



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le mot d'accueil

Le centre hospitalier de Martigues

vous accueille et vous souhaite la bienvenue dans son centre de formation continue

Vous venez de rejoindre le centre de formation porté par le centre Hospitalier de Martigues en tant qu'apprenant.

Au nom de la direction, de l'équipe pédagogique et de l'ensemble du personnel, nous vous souhaitons la bienvenue.

Ce livret d'accueil vous est remis lors de votre participation à l'une de nos formations.

Il vous permet d'obtenir les principales informations sur le déroulement de votre formation et des programmes qui vous sont proposés.

Les informations restent synthétiques, aussi n'hésitez pas à solliciter la direction ou l'équipe pédagogique si besoin.

Nous sommes en effet convaincus que chaque moment passé au sein de ce centre est une opportunité d'un enrichissement professionnel et personnel,

Alors , n'hésitez pas à poser vos questions et à partager vos idées.

Votre satisfaction est notre priorité

Bien chaleureusement
Toute l'équipe



sommaire

I- Présentation générale

- 4 Historique
- 4 Plan d'accès
- 5 Organigramme
- 5 Nos locaux
- 6 Nos formations

II- Accueil du Public

- 8 Les aides financières
- 8 Financement des formations
- 8 Votre accompagnement en formation
- 9 Votre référent handicap
- 9 Votre santé
- 9 Vos démarches administratives

III- Vie pratique au centre de formation

- 10 Les consignes de sécurité
- 10 Environnement
- 11 Les parkings
- 11 Vous restaurer au centre de formation
- 12 Quelques adresses de restauration de proximité
- 13 Les Transports

I- Présentation du centre de formation continue

1 - Historique

Porté par l'ensemble des professionnels de santé médicaux et non médicaux du centre Hospitalier de Martigues, **le centre de formation continue certifié Qualiopi a été créé en 2023** en intégrant en son sein deux instituts de formation : un IFSI et un IFAS qui existaient quant à eux depuis **1973** et **la formation continue**.

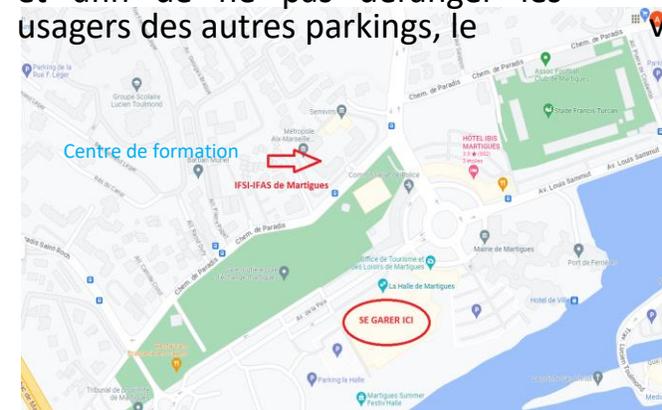
Il a pour dessein de former tous les professionnels du territoire (EHPAD, cliniques, associations, collectivité territoriale...) voir au-delà, désireux

d'approfondir ou d'enrichir leurs connaissances professionnelles mais aussi leurs pratiques professionnelles.

Des formations nourries par une expertise médicale ou non médicale des formateurs et des intervenants mais aussi et surtout nourries par une expérience de terrain. Ce qui permet de proposer des formations intégrant des ateliers pratiques avec une mise en situation professionnelle.

2 - Plan d'accès

Pour stationner une fois sur place, et afin de ne pas déranger les usagers des autres parkings, le



centre de formation de Martigues vous invite à stationner votre véhicule sur le parking de la Halle

de Martigues. Ce grand emplacement est situé à moins d'une minute à pied du bâtiment en passant par la gare routière.

3 - Organigramme

Directeur du centre hospitalier de Martigues

Mr Loïc MONDOLONI

Direction des Ecoles: IFSI-IFAS

Mme Sarah FLAGEOLET

Pôle administratif

Responsable:

Mme Marjorie ROUCHON

04 42 43 25 30

Secrétaire

Mme Bénédicte EMMA

04 42 43 25 30

Equipe pédagogique

Mme Alix ARNAUDO

Mme Sophie MINELLI

Mme Gaëlle MONPAYS

Mme Valérie PASSERI

Mme Véronique SAUVAYRE

Mme Karine MARIETTE

04 42 43 25 30

Direction de la formation continue

Mme Janette BELAADI

Pôle administratif

Responsable:

Mme Peggy GARCIA

04 42 43 21 99

Secrétaire

Mme Emilie GASSIER

04 42 43 26 51

Equipe pédagogique

Dr Lionel SI AHMED (*conseiller*)

Dr Cécilia RENO

Mme Sandrine HOURTOUGNO

Mme Sylvie BOLINCHES

Mme Anne Sylvie CLEMENTE

04 42 43 26 51

Référent Handicap : Mme Gaëlle MONPAYS 04 42 43 25 34

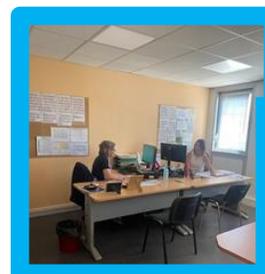
4 – Nos locaux

Actuellement implantés dans l'enceinte du **bateau blanc**, ces locaux sont vastes et adaptés aux

besoins de formation, Ils se trouvent près de la gare routière et proches du centre-ville

Au Rez-de-chaussée

- ✓ 4 salles de Travaux Pratiques dont une équipée pour des séquences pédagogiques de simulation en santé
- ✓ 2 salles de cours
- ✓ 1 salle de TD



Au 1^{er} étage

- ✓ Pôle administratif et pédagogique de l'IFSI/IFAS composé des bureaux de la Direction, des formatrices et du secrétariat
- ✓ 2 salles de cours
- ✓ 2 salles de TD
- ✓ 1 CDI et 2 salles informatiques
- ✓ 1 Réfectoire

Toutes nos salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs.

5 – Nos formations

En plus des formations diplômantes dispensées par l'IFSI (DE Infirmier) et par l'IFAS (DE Aide soignante); le centre de formation continue du CH Martigues est habilité pour les formations suivantes :

- ❑ **Prévention, repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiatriques et psycho-comportementaux de la personne âgée.**
- ❑ Formation aux nouveaux gestes techniques pour les aides-soignantes.
- ❑ Formation au tutorat des étudiants et des élèves.
- ❑ Préparation au concours d'entrée en IFAS

❑ **Pour la formation « Prévention, repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiatriques et psycho-comportementaux de la personne âgée ».**

Public concerné: Tous les professionnels exerçant au contact des personnes âgées (infirmiers, aides-soignants, psychologues, travailleurs sociaux...).

Formation sur 2 jours et 15 participants maximum par session. 2 à 3 sessions par an

Accueil du Public concerné :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h00

En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez adresser vos demandes au secrétariat par mail à sec.damco@ch-martigues.fr ou appeler le **04.42.43.26.51** ou **21.99**



Sur place

Le Pôle administratif est localisé au CH de Martigues dans les locaux de la direction des affaires médicales et des coopérations (**DAMCO**)

Nous répondrons dans les plus brefs délais et/ou redirigerons vos demandes à la personne concernée



❑ Formation aux nouveaux gestes techniques pour les aides-soignantes.

Public concerné: Aides-soignantes

Formation sur 1 jour et 15 participants par session.

❑ Formation au tutorat des étudiants et des élèves.

Public concerné: Infirmiers - Aides-soignants – Auxiliaires de puériculture

Formation sur 3 jours (2 journées consécutives et 1 journée à 1 mois de distance) et 15 participants par session.

❑ Préparation au concours d'entrée en IFAS

Public concerné: Tout public

Formation sur 30 jours et quinze participants par session.



Sur place

l'équipe administrative est joignable à l'IFSI/IFAS situés dans les locaux du bateau Blanc

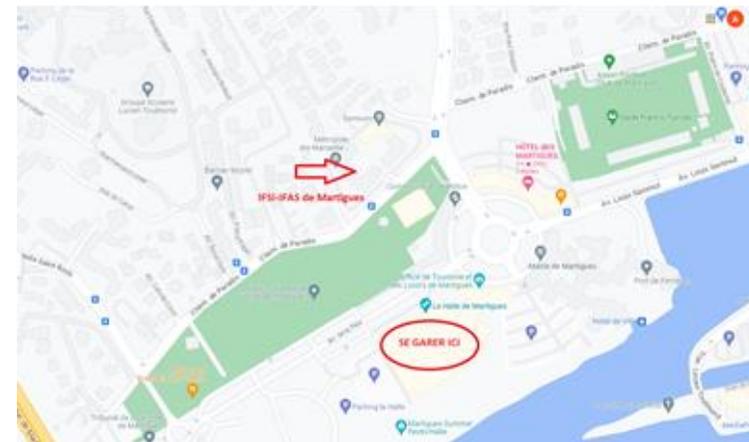
Pour ces 3 formations :

Accueil du Public concerné :

Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 16h00

En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez adresser vos demandes au secrétariat de l'IFSI par mail à ifsi@ch-martigues.fr ou appeler le standard téléphonique au 04.42.43.25.30.

Nous répondrons dans les plus brefs délais et/ou redirigerons vos demandes à la personne concernée



II- Accueil du publics



1 - Financement

Le futur apprenant doit se tourner vers son employeur ou tout autre organisme afin d'organiser la prise en charge des frais d'enseignement spécifiques à la formation accordée par leurs soins.

2 - Votre accompagnement en formation

Chaque apprenant-e est accompagné-e dans son parcours de formation par un formateur et/ou une formatrice.

Ce suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'apprenant-e, en vue d'une meilleure acquisition des différents savoirs.

Il est organisé sous la forme de :

Suivi pédagogique collectif	Pour chaque session de formation	Objectifs : <ul style="list-style-type: none">- Favoriser les échanges et les questionnements,- Favoriser le partage des expériences, Se confronter à des points de vue différents,- Permettre aux apprenants-es de mettre du sens à l'écart entre théorie et pratique de terrain.
------------------------------------	---	---

3 - Votre référent handicap



Depuis 2008, la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, l'AGEFIPH PACA Corse et le FIPHFP se sont engagés pour une politique régionale commune en faveur de la formation des personnes en situation de handicap. Cette politique vise à faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun de la Région, afin de garantir, au-delà de l'égalité des droits, une réelle égalité des chances.

Le référent handicap au sein du centre de formation professionnelle et continue de Martigues est **Gaëlle MONPAYS**. Elle est l'interface entre vous et l'ensemble du système d'acteurs spécialistes du handicap susceptibles d'apporter leurs expertises pour rendre possible l'accès à la formation et sécuriser le parcours.

4 - Votre santé

En cas d'urgence

Service des Urgences du Centre Hospitalier de Martigues	24H/24H -7j/7j 3,Bvd des Rayettes 13500 Martigues
SOS Médecin	
Pompiers	
Urgences vitales /SAMU	
SAMU Social	
Numéro européen d'urgences	

Centre de dépistage anonyme et gratuit du VIH et Centre Département-

4 - Les démarches administratives

☐ Communication

Notre engagement au développement soutenable privilégie la communication par mail ou par voie d'affichage. Il est recommandé à chacun-e de consulter régulièrement sa boîte de réception mail, les vitrines d'affichage ainsi que le site internet du Centre Hospitalier de Martigues (www.ch-martigues.fr)

Pour tout changement d'adresse mail au cours de vos échanges avec les pôles administratifs, merci de le communiquer rapidement au secrétariat concerné.

☐ Objets perdus ou trouvés

S'adresser au secrétariat de **l'IFSI/IFAS** par téléphone : **04.42.43.25.30**.

ou par mail : ifsi@ch-martigues.fr.

Un message de recherche sera rapidement diffusé avec votre accord.



III- Vie pratique au centre de formation

1 - Les consignes de sécurité

Au déclenchement de l'alerte incendie, cesser immédiatement toute activité.

Puis :

- Fermer les fenêtres et prêter une attention particulière aux personnes en situation de handicap,
- Utiliser les sorties de secours en priorité,
- Garder son calme, ne pas crier,
- Ne pas prendre le temps de rassembler ses affaires personnelles,
- Ne pas courir,
- Ne jamais retourner en arrière,
- Ne pas obstruer les axes de circulations et les sorties,
- Ne jamais prendre de risques.

En cas de fumée, se baisser, l'air frais est près du sol.

2 - Environnement

Le centre de formation est engagé dans une démarche de **développement durable**.

Nous préconisons à nos apprenants de favoriser le covoiturage et les comportements citoyens.

Des poubelles de tri sélectif sont mises à disposition dans nos locaux. Des guides du tri sélectif et des sachets éco-responsables sont disponibles sur demande au secrétariat.

Des panneaux d'information sont affichés dans le centre de formation.



3 - Les parkings

Les participants aux formations ont la possibilité de stationner dans les rues adjacentes ou sur le parking de la Halle.

Pour tout renseignement complémentaire, se rapprocher de Mme Bénédicte EMMA (Ses coordonnées figurent sur l'organigramme).



Parking

4 - Vous restaurer au Centre de formation

L'espace détente est à disposition des apprenants. Réfrigérateurs, machines à café, micro-ondes, chaises et tables, vous permettent de déjeuner dans la convivialité. Cet espace est ouvert toute la journée.

Des tables mange-debout et des tables et chaises sont également à votre disposition au RDC du bâtiment.



5 - Quelques adresses de restauration à proximité

Commerces de proximité en centre-ville à 5 minutes à pied avec nombreuses adresses de restauration rapide.



❑ Restaurant Bomba Méditerranéenne
Av. Louis Sammut, 13500 Martigues.



☎ 04 42 42 15 91

❑ Restaurant La Cour du Théâtre Français
19 Quai Paul Doumer, 13500 Martigues



☎ 04 42 09 61 88

❑ Le Gusto Italienne
4 Quai Paul Doumer, 13500 Martigues



☎ 04 42 43 97 85

6 - Les transports

❑ Les sites

www.pacamobilite.fr

Votre itinéraire en PACA sans voiture. PACA Mobilité est un site unique de recherche d'itinéraires multimodaux à l'échelle de toute la région mis en service par la région Provence Alpes Côte d'Azur.

<http://www.lepilote.com/>

Recherche d'itinéraire pour les transports en commun des Bouches-du-Rhône.

http://www.ulyssereseau.fr/fileadmin/Documents/guide/Guide_du_voyageur-Ulysse.pdf

Lignes des transports en commun du Pays de Martigues.

❑ Navette gratuite permettant de relier les 3 quartiers de Martigues

Du Lundi au Vendredi : De 7h45 à 13h45 et de 16h30 à 19h

Le Samedi : De 9h à 12h30

Le Dimanche : De 8h à 13h

Arrêts : Hôtel de Ville (Ferrières), Médiathèque (L'Ile), Lucien Degut (Jonquières).

Les jours de marchés (Jeudi et Dimanche): Ajout de l'arrêt Général Leclerc (Jonquières)

Renseignement :

Hôtel de l'Agglomération

Rond Point de l'Hôtel de Ville

BP 90104

13693 MARTIGUES cedex

Tél : 04 88 93 00 43

(Guichets ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)



Bienvenue



**CENTRE
FORMATION
Continue**

Centre hospitalier de Martigues